

Le coût du capital, le principal handicap de l'économie française

Nasser Mansouri Guilani,
Syndicaliste

Sous la pression du patronat et de l'idéologie libérale, le débat sur les difficultés et les perspectives de l'économie française est particulièrement porté sur le « *coût du travail* ». Tout un arsenal est mobilisé pour culpabiliser le monde du travail ; pour limiter les droits sociaux ; pour organiser le recul social. Le battage médiatique vise en effet à éviter le débat de fond sur la principale cause des difficultés, c'est-à-dire les prélèvements financiers opérés sur la valeur ajoutée, les richesses nouvelles créées par les travailleurs, au bénéfice des détenteurs de capitaux.

Le travail est la source de création des richesses, de la valeur ajoutée

On ne rappellera jamais assez que, quel que soit le mode de production, ce qui permet de créer des richesses, de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des biens et services nécessaires pour répondre aux besoins, est bien le travail humain. Ce processus engage une combinaison mouvante des capacités physiques et intellectuelles des travailleurs de façon individuelle et collective ; combinaison déterminée elle-même par les mutations technologiques, économiques et sociales ; combinaison fortement influencée par les luttes sociales.

On le sait, le procès de production capitaliste repose sur l'exploitation du travail salarié, sur l'usage de la *capacité de travail* des individus achetée par l'employeur. En effet, l'économie capitaliste transforme la force de travail en marchandise pouvant faire l'objet d'achat et de vente sur le marché. En tant que telle, celle-ci a l'unique propriété, qu'aucune autre marchandise n'a, de générer une valeur qui est supérieure à sa propre valeur. C'est bien là le fondement de l'exploitation capitaliste, qui est elle-même à la base de la subordination et de l'aliénation du travail, des travailleurs.

L'argent en tant que tel n'est pas capable de produire de la valeur ajoutée, de la richesse nouvelle. Il en est de même en ce qui concerne l'argent transformé en matières premières, machines et équipements. À eux seuls, ces derniers ne sont pas non plus capables de générer de la valeur ajoutée. Ils transfèrent simplement leur valeur au prorata de leur participation au processus de production.

La valeur de la force de travail est déterminée socialement et historiquement. Elle correspond à l'ensemble des biens et services nécessaires pour assurer une « *vie décente* » pour les travailleurs. La définition de la vie dé-

cente est, elle-même, déterminée par les luttes sociales, par le niveau du développement économique et social du pays en relation avec les mutations technologiques. Ainsi, fruits de luttes sociales, les congés payés ou la retraite sont de nos jours considérés, tout au moins dans une partie du globe, comme des éléments indispensables de la reproduction de la force de travail. Tel n'a pas été le cas avant le xx^e siècle dans ces pays. En effet, dans la logique du capitalisme pure, il est inconcevable que les gens soient payés sans travailler. Ces droits, acquis grâce aux luttes, expriment en fait une valorisation de la force de travail. C'est la raison pour laquelle ils font en permanence l'objet d'attaques patronales.

Il convient de préciser que de nos jours, de tels droits n'existent pas encore dans nombre de pays dits en développement, surtout pour celles et ceux qui travaillent dans le « *secteur informel* ». Ce concept renvoie à des pans entiers d'activités où les travailleurs sont privés de tout droit social : droit aux congés maladie, au chômage, à la retraite... sans parler du droit à la négociation collective et à la syndicalisation.

Cette approche de la vie décente implique une vision large de la force de travail : elle nécessite de considérer la force de travail dans sa globalité. Autrement dit, il s'agit de poser la question non seulement pour les salariés occupant un emploi, mais pour l'ensemble du monde du travail. Ce dernier ne se réduit pas aux seuls individus occupant un emploi ; il intègre également deux autres catégories de la population : les privés d'emploi et les retraités.

Le partage de la valeur ajoutée est un enjeu fondamental

Le partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital préfigure et configure l'évolution de l'appareil productif et les conditions sociales. Il constitue donc

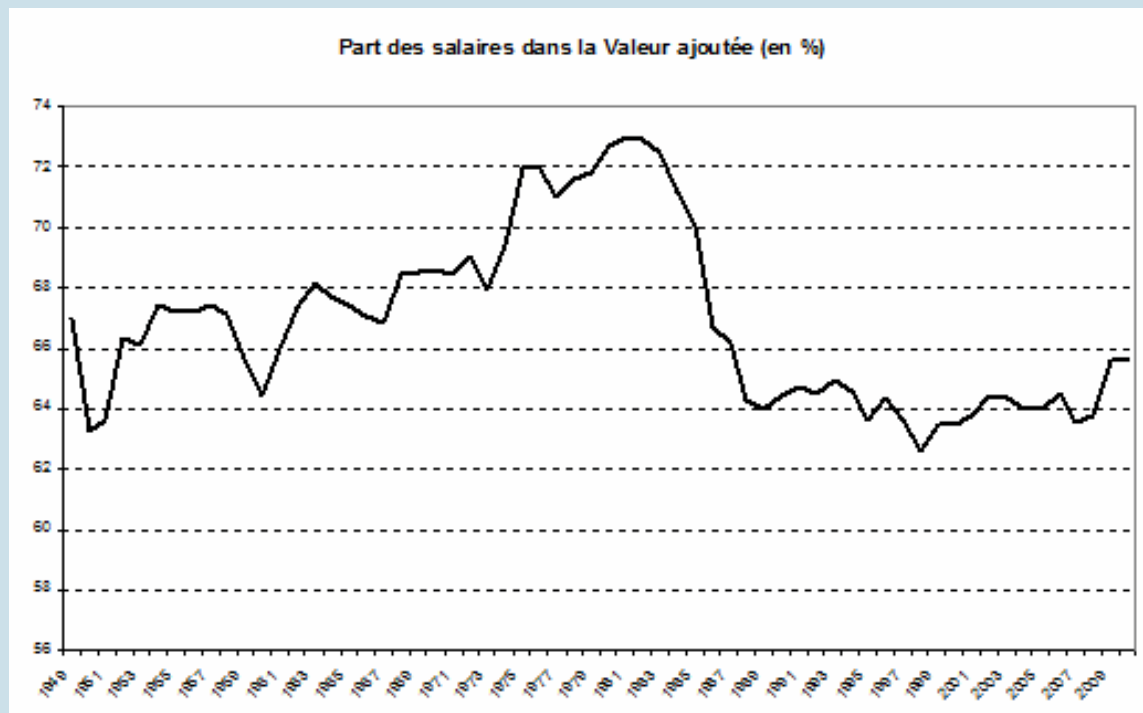
Le recul historique de la part des salaires dans la valeur ajoutée

La masse salariale correspond à la somme de rémunérations des salariés. Par rémunération, on entend ici le salaire net versé directement aux salariés et le salaire socialisé, c'est-à-dire les cotisations sociales des salariés et des employeurs.

Le patronat et les libéraux qualifient les cotisations sociales de « charges sociales ». La sémantique n'est pas anodine. Il s'agit de présenter le travail comme un coût qu'il faudrait, conformément à la logique de *management* capitaliste, réduire. Leur objectif est de culpabiliser les salariés et de peser sur leurs revendications.

La part de la masse salariale dans la valeur ajoutée des sociétés non financières (entreprises industrielles et de services hormis les banques, assurances et mutuelles, hormis également les services publics) a fluctué autour de 66 % entre 1949-1967. Elle a ensuite régulièrement augmenté pour atteindre 72 % en 1982 ; elle a chuté brutalement pour descendre à 63 % en 1989, niveau autour duquel elle oscille depuis.

Pour mesurer l'importance de ces évolutions, on notera que chaque point de valeur ajoutée de ces entreprises représente 10 milliards d'euros par an. Cela veut dire que si la part des salaires dans la valeur ajoutée était ramenée à son niveau de 1983, la masse salariale augmenterait de quelque 100 milliards d'euros.



Source : à partir de l'Insee, Comptes nationaux.

un enjeu aussi important que celui de la création de la valeur ajoutée.

La part de la valeur ajoutée destinée au monde du travail comprend tout ce qui est nécessaire pour la reproduction de la force de travail dans sa globalité. Les conditions de cette reproduction sont déterminées socialement et historiquement.

Ainsi, en France, la reproduction de la force de travail repose sur un système impliquant une combinaison de dépenses engagées individuellement et collectivement. Les dépenses individuelles sont financées à partir du

salaire, ou de revenu, net de cotisations sociales, des impôts et des taxes, augmenté, le cas échéant, d'allocations diverses et variées. Le financement des dépenses collectives – qu'il s'agisse de celles relatives à la protection sociale ou celles ayant trait à l'éducation, la santé, la recherche publique, les infrastructures, etc. – est assuré à partir des cotisations sociales et des impôts.

Le partage de la valeur ajoutée comporte donc un double enjeu : 1. la structuration du modèle social (la part socialisée de la protection sociale, de l'éducation, etc.) ; 2. la configuration du système productif (la

recherche, les infrastructures, l'investissement productif, etc.).

La financiarisation et le renchérissement du coût du capital

Le partage de la valeur ajoutée est conditionné par les rapports de force et le mode de régulation de l'économie dans un contexte technologique donné.

Les mutations technologiques ouvrent aujourd'hui le passage à une nouvelle révolution technologique, la « révolution informationnelle ».

Comme la révolution industrielle, la révolution informationnelle change profondément la relation entre l'être humain et la nature qu'il transforme à travers son travail. La différence avec la révolution industrielle est qu'ici un nombre de plus en plus important de fonctions intellectuelles sont désormais remplies par des machines calculatrices sophistiquées.

La révolution informationnelle rend possibles des gains de productivité importants. Et là résident ses ambivalences : elle autorise des changements considérables dans les processus productifs, lesquels peuvent être utilisés soit pour améliorer les conditions du monde du travail, soit, au contraire, pour augmenter la rentabilité des capitaux aux dépens du monde du travail (1).

La révolution informationnelle met, plus que jamais, l'être humain et ses capacités intellectuelles au cœur des processus productifs, même si, en apparence, la machine remplace, encore plus que par le passé, les travailleurs même si en apparence les collectifs de travail deviennent plus atomisés. Autrement dit, la révolution informationnelle nécessite une valorisation permanente du travail.

Toutefois, l'introduction des nouvelles technologies, sans répondre positivement aux enjeux de la promotion permanente des capacités humaines et de l'établissement de nouvelles formes d'organisation des processus de production, a alimenté un chômage massif et une précarité croissante dès le milieu des années 1970. « L'armée de réserve » s'en est ainsi trouvée élargie, pesant davantage sur les revendications des travailleurs en termes de salaires, de stabilité de l'emploi, de conditions de travail, etc.

Ces évolutions ont permis aux détenteurs de capitaux de mobiliser en leur faveur les gains de productivité. Plus exactement, les gains de productivité ont été appelés à soutenir et amplifier la rentabilité financière des capitaux engagés, surtout à des échéances de plus en plus brèves, et ceci aux dépens du développement des capacités humaines, de l'emploi, des salaires, des conditions de travail d'une part, d'autre part, au détriment des investissements productifs, matériels et immatériels.

Parallèlement, les nouvelles technologies informationnelles ont été largement exploitées au service du développement des marchés financiers.

Ces processus ont conduit à l'accumulation d'un gigantesque capital financier dont la rémunération exige en permanence une dévalorisation de plus en plus intense du travail sous plusieurs formes : développement de la flexibilité et de la précarité, intensification des cadences, faiblesse des salaires eu égard à l'évolution de la productivité du travail.

La contrepartie de cette dévalorisation du travail est un alourdissement du coût du capital dans un contexte de

financiarisation, de globalisation financière. Il s'agit de la généralisation des normes de rentabilité des capitaux les plus puissants. Il s'agit également de l'accumulation et sur-accumulation d'un capital financier de plus en plus assoiffé de rentabilité immédiate. Il s'agit enfin de la mainmise de la finance sur les choix politiques et économiques.

Un trait majeur de cette phase du développement du capitalisme est que l'entreprise, l'entité sociale où sont produits les biens et services en tant que marchandises, est traitée, elle-même, comme une marchandise pouvant faire l'objet d'achat et de vente, de rachat et de revente, par des capitaux financiers, y compris, parfois, par des fonds émanant de l'épargne des travailleurs, comme les fonds de pension.

La globalisation financière amplifie la mise en concurrence des travailleurs et alimente le cercle vicieux dans lequel le développement des capacités humaines et productives est sacrifié pour satisfaire l'exigence de rentabilité des capitaux financiers. Il en résulte un affaiblissement de l'appareil productif, conduisant à une baisse relative, voire absolue, de la masse salariale, une insuffisance de la demande adressée aux entreprises et une crise des débouchés.

La contradiction fondamentale du système capitaliste, à savoir la compression de la masse salariale pour accroître la rentabilité des capitaux, s'en trouve amplifiée, avec une tendance accrue aux délocalisations, à la fermeture des sites, à l'intensification de la pression sur le monde du travail. Cela affaiblit davantage, à son tour, le pouvoir de négociation des travailleurs, conduisant à un abaissement des normes, avec comme corollaires le développement de la précarité, la remise en cause des droits acquis (en termes de temps de travail, de retraite, etc.), une faible progression des salaires eu égard à l'évolution de la productivité du travail, le développement des formes aléatoires de la rémunération... Tout cela renforce la position du capital. Il en résulte, aussi bien dans les entreprises que sur le plan macro-économique, une déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des travailleurs.

Il importe cependant de souligner que, loin d'être une fatalité, ces évolutions mettent au contraire en évidence l'enjeu fondamental de la solidarité des travailleurs à tous les échelons – « du local au mondial » – pour sortir de ces cercles vicieux.

Un alourdissement handicapant du coût du capital

La dimension idéologique, mais également factuelle, de ces évolutions s'observe clairement dans le discours patronal et libéral autour du « coût du travail », discours qui vise à culpabiliser les travailleurs, peser sur leurs revendications. Ce discours cherche à camoufler le fait que, loin d'être un coût qu'il faudrait réduire dans une logique de gestion capitaliste, le travail est un atout pour la société qu'il faut valoriser et revaloriser, précisément parce qu'il est à la base de création des richesses.

Le discours culpabilisant du patronat est totalement infondé et démenti par les faits. Le « coût du travail » en France, y compris les cotisations sociales, se situe dans la moyenne des pays qui ont à peu près le même niveau de développement économique et social. En

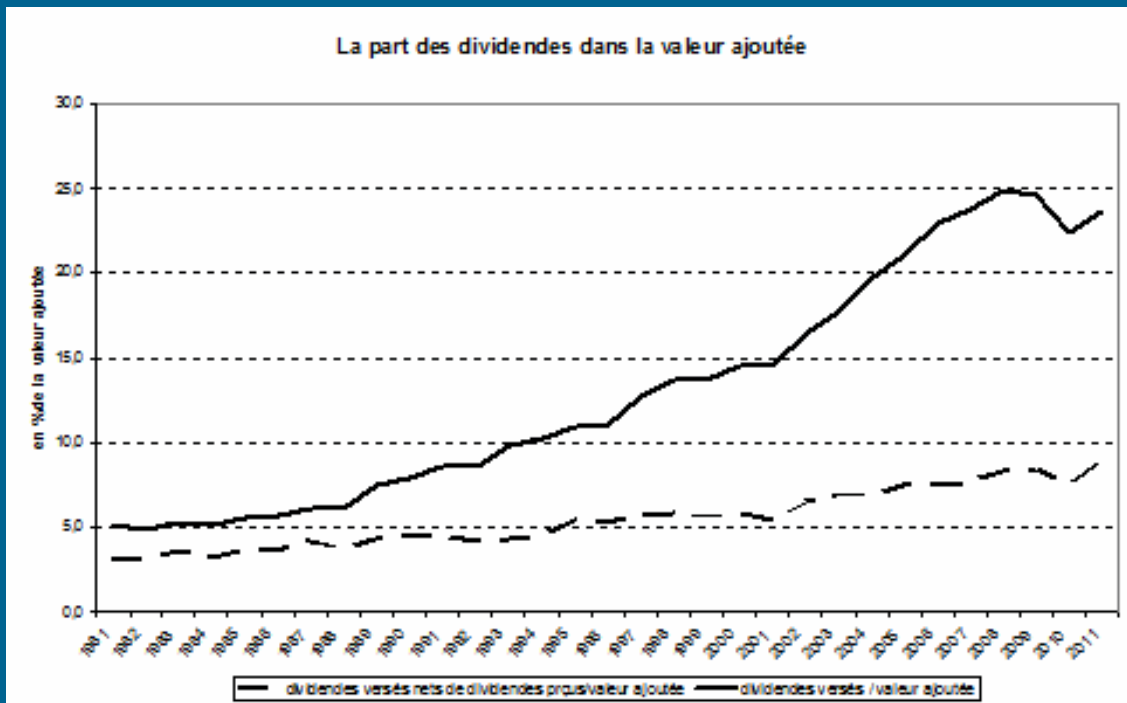
Quelle est la part des dividendes versés aux actionnaires dans la valeur ajoutée ?

Nous disons dans le texte que la part des dividendes versés aux actionnaires dans la valeur ajoutée est passée de 5 % au milieu des années 1980 à 24 % aujourd'hui. Les chiffres varient selon sources et approches.

Pour minimiser la gravité de la hausse de la part des dividendes dans la valeur ajoutée, le patronat et les libéraux arguent que les entreprises perçoivent également des dividendes. Il faut donc, disent-ils, prendre en compte les dividendes nets, c'est-à-dire ceux versés par les entreprises aux actionnaires nets de ceux qu'elles perçoivent.

Pour notre part, nous soutenons que la hausse considérable des revenus financiers et paritairement les dividendes perçus par les entreprises est une anomalie, une expression de la globalisation financière, de la financiarisation de l'économie. Focaliser le débat sur les dividendes nets évacue cet aspect pourtant important de l'évolution des économies contemporaines. Et le sujet n'est pas sans lien avec la problématique de l'émancipation du travail.

Quoi qu'il en soit, le fait est que la part des dividendes versés nets de ceux perçus a aussi plus que doublé, passant de moins de 4 % au milieu des années 1980 à 9 % aujourd'hui.



revanche, la France se situe dans le peloton de tête en ce qui concerne la productivité apparente du travail.

Si aujourd'hui la part des salaires dans la valeur ajoutée était ramenée au même niveau qu'en 1983, la masse salariale des sociétés non financières (entreprises industrielles et de services hormis les banques, assurances et mutuelles, hormis également les services publics) augmenterait de 100 milliards d'euros par an ; on imagine l'impact d'un tel changement en termes d'emplois, de salaires, de recettes de l'État et de la Sécurité sociale ; en termes de rapports de force ; en termes d'émancipation du travail.

La contrepartie de la chute de la part des salaires dans la valeur ajoutée a été la hausse de la part du capital dans les richesses créées par les travailleurs. Ainsi, la part des dividendes versés aux actionnaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières est passée de 5 % au milieu

des années 1980 à 24 % aujourd'hui. En focalisant le débat sur le « *coût du travail* », le discours patronal veut en fait empêcher le vrai débat, c'est-à-dire celui sur le coût du capital. Il cherche aussi à camoufler le coût exorbitant, pour la collectivité, de la dégradation des conditions de travail, de la souffrance au travail... notamment en termes de dépenses de santé.

Le coût du capital représente la somme des intérêts versés aux créanciers (notamment les banques) et des bénéfices versés aux propriétaires notamment sous la forme de dividendes versés aux actionnaires. En 1950, pour 100 euros de masse salariale (salaire brut versé à l'ensemble du personnel plus cotisations sociales dites patronales), les entreprises versaient 9,50 euros de dividendes et 4,50 euros de charges d'intérêt. Aujourd'hui, pour 100 euros de masse salariale, les propriétaires perçoivent 36 euros et les créanciers

10 euros (2). À présent, les dividendes et intérêts versés équivalent à la moitié de la masse salariale des sociétés non financières.

Ces évolutions ont évidemment un impact déterminant sur l'évolution de l'économie ; sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail ; sur le rapport capital/travail et donc sur la problématique de l'émancipation : dans le contexte d'un alourdissement handicapant du coût du capital, l'émancipation du travail implique de réduire le coût du capital afin de libérer les moyens nécessaires pour valoriser le travail.

Des leviers pour le pouvoir d'agir des travailleurs

La situation dégradée du monde du travail résulte, en dernière analyse, de la combinaison de deux facteurs complémentaires :

1. Choix de gestion des entreprises axés prioritairement, pour ne pas dire exclusivement, sur la rentabilité financière immédiate des capitaux ;

2. Choix politiques et particulièrement ceux de la politique économique qui s'inspirent du discours libéral et, en même temps, renforcent le caractère agressif des choix patronaux vis-à-vis des travailleurs et du monde du travail.

Il s'agit donc d'agir, parallèlement et sans les mettre en opposition, à ces deux niveaux complémentaires.

Une telle démarche nécessite une nouvelle conception de la démocratie conjuguant, en les améliorant, ce qui est convenu d'appeler la démocratie politique et la démocratie sociale. La démocratie serait alors considérée comme un processus continu et ne s'arrêterait pas aux portes de l'entreprise.

La politique d'exonération de cotisations sociales dites patronales fournit un exemple édifiant du va-et-vient entre les choix de gestion des entreprises et ceux de politique économique.

Sous la pression patronale et à partir du postulat contestable et contesté selon lequel les cotisations sociales et plus généralement le coût prétendument trop élevé du travail seraient la cause de la hausse et de la persistance du chômage, les gouvernements successifs ont pris en charge, à travers le budget de l'État, une partie des cotisations sociales patronales.

Exonérées à 100 % au niveau du Smic, ces exonérations diminuent pour disparaître à 1,6 fois le Smic. Ainsi, les exonérations sur les bas salaires ont coûté 25,5 milliards d'euros au budget de l'État en 2012 selon l'ACOSS. Ces exonérations incitent les entreprises à embaucher au niveau du Smic et à s'opposer à la hausse des salaires pour ne pas perdre le droit à l'exonération. Elles alimentent ainsi une « *trappe à bas salaires* ». Pour la même raison, elles pèsent sur la formation professionnelle surtout à l'endroit des salariés les moins qualifiés qui ont pourtant le plus besoin de ce type de formation. Enfin, elles provoquent un déclassement des qualifications, les personnes qualifiées, particulièrement des jeunes, étant recrutées en tant que non qualifiées.

Agir sur l'entreprise et son environnement

Le pouvoir d'agir des travailleurs induit des actions collectives – sans pour autant évacuer l'utilité et la

nécessité d'actions individuelles – pour peser sur les choix des entreprises et ceux de la puissance publique. Sans épuiser le sujet, on insistera ici sur deux séries d'enjeux :

– L'absolue nécessité de gagner des droits d'intervention pour les salariés et leurs représentants afin qu'ils puissent peser sur les choix stratégiques de l'entreprise : renforcement des droits et des prérogatives des comités d'entreprises, des comités de groupe, des administrateurs salariés élus du personnel, etc.

De tels droits sont aussi nécessaires pour contribuer à l'amélioration des droits et des normes sociales et environnementales dans les pays dits émergents et en développement.

– L'absolue nécessité de faire infléchir les choix politiques dans le sens des intérêts du monde du travail. Il s'agit là particulièrement de faire en sorte que les choix de politique économique favorisent le développement de l'appareil productif, de l'industrie, des services de qualité notamment les services publics, qu'ils incitent les entreprises et le système financier à promouvoir l'emploi qualifié, la formation et la qualification des travailleurs, la recherche-développement, les équipements, les infrastructures...

À titre d'exemple, on citera ici le cas des investissements productifs, matériels et immatériels. Depuis trois décennies déjà les dividendes versés aux actionnaires sont nettement plus dynamiques que les investissements productifs. À partir de 2003, le montant des dividendes dépasse même celui des investissements. Évidemment, ces choix sont opérés dans les entreprises. Il s'agit donc de gagner des droits pour les travailleurs afin de créer dans l'entreprise les rapports de force permettant d'inverser ces tendances. Par ailleurs, le système actuel d'imposition des sociétés favorise le versement des dividendes aux dépens des investissements productifs. Il s'agit donc, parallèlement, de créer dans la société globale les rapports de force pour mettre fin à cette anomalie, pour promouvoir les capacités humaines et productives.

Aux côtés du politique, mais tout en étant indépendant de celui-ci, le syndicalisme est ici interpellé. Il peut jouer un rôle structurant, déterminant à condition d'être à la hauteur des enjeux. S'il se contente d'être une « *caisse de résonance* » servant à transmettre les souhaits des travailleurs aux employeurs et/ou à la puissance publique, il ne contribue pas à l'émancipation des travailleurs. S'il se contente d'être force de résistance, de protestation, d'indignation, il n'est pas non plus à la hauteur des enjeux. Il s'agit surtout pour lui d'être force de propositions construites avec les travailleurs et sur la base de leurs revendications et leurs préoccupations. Cela implique une « *grille de lecture* », un corpus théorique qui permette de comprendre les enjeux, de clarifier et expliquer les termes du débat, de créer les rapports de force pour un dépassement du capitalisme. ■

(1) Nous avons tenté une explication de ces contradictions dans « *Que se cache-t-il derrière la "Nouvelle économie" ?* », VO Éditions, 2001.

(2) Calculés à partir des Comptes nationaux de l'Insee.